
Déclaration de soutien de la société DELAFONTAINE au programme CTPAT

Le CTPAT « *Customs Trade Partnership Against Terrorism* » est une initiative conjointe gouvernement-entreprise volontaire visant à établir des relations de coopération qui renforcent la chaîne d'approvisionnement globale et la sécurité des frontières. Le CBP (Customs and Border Protection) demande aux entreprises de garantir l'intégrité de leurs pratiques de sécurité et de communiquer leurs directives de sécurité à leurs partenaires commerciaux au sein de la chaîne d'approvisionnement. CTPAT offre aux entreprises l'opportunité de jouer un rôle majeur dans la guerre contre le terrorisme et d'assurer une chaîne d'approvisionnement plus sécurisée pour leurs employés, fournisseurs et clients. DELAFONTAINE et son personnel s'engagent à participer au programme de partenariat douanier contre le terrorisme «CTPAT» et à mettre en œuvre, suivre et maintenir des procédures et des pratiques conformes aux critères de sécurité des importateurs CTPAT. En tant que participant au programme CTPAT, la politique de DELAFONTAINE est de: Mettre en œuvre, suivre et maintenir des procédures et des pratiques conformes aux critères de sécurité des importateurs CTPAT.

- Coopérer avec les douanes dans ses efforts pour assurer la sécurité de la chaîne d'approvisionnement.
- Respectez les pratiques commerciales et de sécurité recommandées.
- Participez à la campagne mondiale pour arrêter le terrorisme.
- Fournir des directives de sécurité et une formation aux employés, sous-traitants, prestataires de services et autres personnes associées à DELAFONTAINE
- Fournir un environnement sûr à nos employés, clients, fournisseurs et autres visiteurs.
- Enquêter sur toute situation ou événement significatif pouvant être lié à une violation de la sûreté du fret ou de tout critère CTPAT et en informer les autorités compétentes.
- Examiner, réviser et mettre à jour les pratiques et procédures de sécurité régulièrement ou selon les besoins.

CTPAT a un impact sur tous les départements de notre organisation ainsi que sur des entités externes telles que les transporteurs et les fournisseurs. La sécurité est la responsabilité de tous. Tous les employés, sous-traitants, prestataires de services, visiteurs et autres de DELAFONTAINE doivent se conformer aux critères de sécurité du CTPAT ainsi qu'à toutes les politiques, procédures et instructions émises par DELAFONTAINE.



Gabriel de La Fontaine
Directeur général